



Envoyé en préfecture le 04/04/2022

Reçu en préfecture le 04/04/2022

Affiché le 04/04/2022

SLO

ID : 037-200072650-20220331-D2022021-DE

Extrait du registre des délibérations
du Conseil de la Communauté de
Communes Touraine Vallée de l'Indre

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 31 MARS 2022

N°D2022_021

**OBJET : ZAC D'EVEN PARC A ESVRES - APPROBATION DU COMPTE-RENDU
ANNUEL A LA COLLECTIVITE LOCALE (CRACL) AU 31 DECEMBRE 2020**

Date de convocation : le 25 mars 2022
Nombre de conseillers en exercice : 55
Nombre de conseillers présents : 40
Nombre de conseillers représentés : 9
Nombre de conseillers votants : 49

Le trente-et-un mars deux mille vingt-deux à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire, légalement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire à Sorigny, sous la présidence de Monsieur Eric LOIZON.

Conseillers communautaires présents :

Monsieur Eric LOIZON Président, Mesdames Valérie ANDRÉ, Monique ARCHAMBAULT, Dominique BEAUCHAMP, Marie-Annette BERGEOT, Delphine BERRING, Agnès BUREAU, Isabelle DELACÔTE, Michelle DUVAULT, Anne-Sophie FERNANDES, Sylvia GAURIER, Séverine HEFTI-BOYER, Marlène LABRUNIE, Stéphanie LEFIEF, Sandrine PERROUD, Katia PREVOST, Sophie SEIGNEURIN, Sylvie TESSIER, Béatrice TILLIER, Messieurs Joël BADILLER, Fabien BARREAU, Jérôme BIROCHEAU, Jean-Luc CADIOU, Franck CHARTIER, Olivier COLAS-BARA, Romain DEGUFFROY, Frédéric DUPEY, Patrice GARNIER, Jean-Christophe GASSOT, Jean-Jacques GAZAVE, Frédéric GRILLET, Laurent GUENAULT, Alain JAOUEN, Philippe MASSARD, Patrick MICHAUD, Jean-Michel PAGÉ, Laurent RICHARD, James RIO, Eric RIVAL, Alexandre TRUISSARD.

Conseillers communautaires ayant donné pouvoir :

Nathalie BERTON donne pouvoir à Jean-Christophe GASSOT
Olivier BOUISSOU donne pouvoir à Séverine HEFTI-BOYER
Christel DUCLOS donne pouvoir à Jean-Luc CADIOU
Alain ESNAULT donne pouvoir à Stéphanie LEFIEF
Sylvie GINER donne pouvoir à Béatrice TILLIER
Aline JASNIN donne pouvoir à Marlène LABRUNIE
Pierre LATOURRETTE donne pouvoir à Laurent RICHARD
Didier LAUMOND donne pouvoir à Frédéric GRILLET
Josiane LE BRONEC donne pouvoir à Patrice GARNIER

Conseillers communautaires absents excusés :

Bénédicte BEYENS, Stéphane de COLBERT, Eric DELHOMMAIS, Emmanuel DUFAY, Patrick NATHIE, Alain PATRICE.

Secrétaire de séance : Jean-Luc CADIOU

Le pôle d'activités d'Even Parc situé sur la commune d'Esvres est une opération d'aménagement à vocation commerciale et artisanale, que la SET réalise pour le compte de la Communauté de communes via une concession d'aménagement expirant le 31 décembre 2029.

VU la délibération du conseil communautaire de la CCVI n°2004.05.A.2.1 en date du 12 mai 2004 par laquelle le président de la CCVI était autorisé à signer avec la Société d'Équipement de la Touraine (SET) une concession publique d'aménagement pour la Z.A.E de Saint Malo et l'extension du lieu-dit le Grand Berchenay ainsi que les différents avenants régulièrement adoptés depuis ;

VU la délibération n°2017.09.A.5.2. du conseil communautaire en date du 28 septembre 2017 qui proroge la durée de la concession avec la SET jusqu'au 31 décembre 2029 ;

CONSIDERANT le Compte Rendu Annuel à la Collectivité Locale au 31 décembre 2020 ;

Après en avoir délibéré le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** le rapport ci-annexé valant Compte Rendu Annuel à la Collectivité Locale pour la ZAC d'Even Parc à Esvres, dont les éléments budgétaires sont fondés sur les éléments comptables après clôture définitive des comptes au 31 décembre 2020.

Pour extrait conforme,

